



# Le Paradou *au fil de l'Arcoule*


Bulletin  
municipal

N° 13  
Printemps 2018



## Numéro spécial Bilan de mi-mandat

p. 5-13

Retrouvez nous sur  Paradou

Site Internet : [mairie-paradou.fr](http://mairie-paradou.fr)





## Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers Paradounais,

2018 marque un tournant dans le développement de notre village. Après une phase d'études, d'obtention de financements auprès de partenaires institutionnels et de décisions cruciales pour l'avenir du village, le renouveau promis en 2014 est aujourd'hui une réalité.

Une toute nouvelle école maternelle vient d'ouvrir ses portes et accueille depuis la rentrée de Toussaint, plus de 100 élèves. Ce symbole de renouveau illustre également un bel espoir pour notre commune, celui d'une jeunesse épanouie. Il est vrai qu'un village qui sait bien accueillir ses enfants, est un village dynamique.

Accessible à tous et digne d'offrir le meilleur service public aux paradounais, la Mairie est aujourd'hui fièrement rénovée et sa place Charloun Rieu sera bientôt réaménagée et embellie.

Les travaux de voirie et l'aménagement du centre-village, qui rendent encore la vie difficile à certains habitants et commerçants, ne seront bientôt qu'un mauvais souvenir. Ils laisseront place à une circulation apaisée et fluide, des routes mieux desservies et sécurisées.

La révision du Plan Local d'Urbanisme, adoptée le 28 mars 2018, redonne enfin la main à la municipalité. Terminé le développement effréné sans souci du cadre de vie et de l'avenir ! Aujourd'hui, grâce au nouveau PLU, les expansions sont réfléchies et anticipées en fonction des besoins et des contraintes pour rendre à la commune son esprit de village provençal où il fait bon vivre.

Bientôt, la convivialité sera pleinement de retour au Paradou. Avec une programmation culturelle et festive déjà redynamisée, le Bistrot tant espéré verra le jour d'ici quelques mois. Les sportifs seront également ravis d'apprendre que les études d'un tout nouveau complexe sportif redémarrent aussi en 2018, en vue d'une pratique sportive épanouie, accessible à tous.

Ces exemples de réalisations sont simplement la concrétisation des aspirations exprimées par les paradounais lors des élections municipales en 2014.

Ces nouvelles infrastructures correspondent à la mise en œuvre d'un programme pour lequel les citoyens du Paradou nous ont donné mandat. Cette exigence de transformer le village, nous n'avons cessé de la respecter et de la faire nôtre depuis 2014. Nous poursuivons au quotidien cet engagement pour l'intérêt général, dans le but de redonner au Paradou des couleurs qui n'auraient jamais dû ternir.

Aussi ce numéro d'Au fil de l'Arcoule est-il une édition spéciale en ce qu'il propose, en cahier central, le bilan de l'action municipale à mi-mandat. Exigence encore que nous avons formulée pour nous-même lors de notre élection : celle de vous informer en toute transparence sur notre gestion municipale. Vous y trouverez ainsi ce que nous avons promis en 2014 et que nous avons engagé depuis, soit plus de 70% des promesses.

Vous constaterez également que beaucoup a été fait en plus du programme, pour répondre aux exigences d'un service public optimal. Même s'il reste encore des engagements à honorer, le Paradou est aujourd'hui enfin sur la bonne voie. Celle d'un développement serein et harmonieux, partagé avec la population, grâce à une concertation régulière. Celle d'un essor où prime l'intérêt général.

L'équipe municipale et moi-même gardons le cap pour ce qu'il nous reste à faire et nous adapter à l'actualité. Pour n'en citer qu'une, la concrétisation d'un Pays d'Arles uni et fort, face à une Métropole marseillaise qui veut nous avaler, voire noyer notre identité provençale, qui fait pourtant la singularité de notre si beau territoire des Alpilles.

Je vous laisse à présent découvrir ce numéro spécial et reste, comme l'ensemble de mon équipe, à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bonne lecture à tous !

Pascale LICARI  
*Marie du Paradou,*  
Conseillère régionale

### Le Paradou au fil de l'Arcoule N°13 - Printemps 2018

#### Vie municipale 2

Le mot du maire	2
L'inauguration de notre nouvelle école maternelle	3
L'APEP à l'honneur	4
Disparition de Catherine Palvadeau	4

#### BILAN DE MI-MANDAT 5

Le conseil municipal	5
Un cadre de vie plus harmonieux	6
Aménagement du territoire	6
Urbanisme	7
Une vie de village rayonnante et animée	8
Une culture de qualité à la portée de tous	8
Fêtes et traditions	8
Patrimoine et environnement	9
Communication	9
Sport et vie associative	10
La jeunesse, un atout d'avenir pour le Paradou	11
Vie sociale, Le Paradou solidaire	12
Finances	12

#### Infos citoyennes 14

Délibérations du conseil municipal	14
Marchés 2017	14
État civil 2017	15
Numéros utiles	15
Agenda 2018	16
Calendrier 2018	16



# L'INAUGURATION DE NOTRE NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE



C'est le 3 février que la nouvelle école maternelle a été fièrement inaugurée par l'équipe municipale en présence de l'équipe enseignante, de l'APEP, des parents d'élèves, et de nombreux élus. À l'image de Martine Vassal, présidente du conseil départemental, Bernard Reynes, député de la circonscription, Marie-Pierre Callet, vice-présidente du conseil départemental. C'est la présidente du conseil départemental qui a l'honneur de couper le ruban et découvrir la nouvelle plaque de l'école avec Pascale Licari.

L'occasion pour madame le maire de remercier à cette occasion le soutien conséquent du conseil départemental, qui a financé 80 % du coût de réalisation de cette école, soit plus de 1,8 million d'euros, et participe aux autres projets d'aménagement du village, à travers le Contrat départemental de développement et d'aménagement 2015-2019.



L'occasion aussi de rappeler pourquoi la création de cette école maternelle était indispensable pour la commune. La population est passée de 1 325 habitants en 2008 à 2 034 en 2018 soit une croissance de 54 % de la population en 10 ans, ce que n'avait pas anticipé le PLU de 2006. Le groupe scolaire inauguré alors pour une centaine d'élèves était sous-dimensionné. L'architecture de l'école ne permettant pas de l'agrandir, très vite la décision a été prise de reconstruire, à la place de l'ancienne école maternelle, dont les bâtiments étaient techniquement impossibles à conserver.

Cette année le Paradou compte entre les deux écoles un effectif de 210 élèves, auquel il faut ajouter une trentaine d'élèves scolarisés dans les villages voisins. En 2017, il a été recensé 14 naissances au Paradou et, 28 en 2016, de quoi assurer la relève dans les classes ! Pour Pascale Licari, « Cette nouvelle école illustre parfaitement le choix de porter une politique municipale forte en direction de la jeunesse, des tout-petits aux adolescents ».





## L'APEP À L'HONNEUR

*Au cours de la cérémonie des vœux à la population, le 13 janvier 2018, madame le Maire a remis la médaille de la ville à l'APEP, association des parents d'élèves du Paradou.*

L'association a été créée en 1961 sous l'impulsion de M. Fernand Bertoncini, alors directeur de l'école et de M. Ephraïm Rouger. Au cours de toutes ces années, l'APEP a fait vivre le village au travers de manifestations: aïoli, carnaval, chasse aux œufs de Pâques, loto, kermesse de fin d'année, bourse aux jouets, fête de Noël... Grâce aux bénéfiques, les écoliers partent en classe de découvertes, en classe de voile, en sorties scolaires éducatives et ludiques et profitent d'activités artistiques et manuelles.

Tous les présidents et présidentes qui se sont succédé ont eu à cœur de maintenir cette tradition de soutien. Nombreux sont les parents qui ont participé aux activités de cette association, à un moment ou à un autre, lorsque leur enfant était scolarisé. C'est donc une grande partie de la population du Paradou ancienne et nouvelle, qui est remerciée à travers cette médaille remise à la présidente actuelle Anne-Sophie Heuille.



## DISPARITION DE CATHERINE PALVADEAU

*Après la brutale disparition de Catherine Palvadeau à l'âge de 54 ans, le 5 janvier 2018, le journal «La Provence», l'équipe de bénévoles qui l'entourait à la bibliothèque et le maire du village lui ont rendu un bel hommage.*

Catherine, compagne de Nicolas Coronat, maman d'Antonin, Clémentine et Félix habitait au Paradou depuis plus de 20 ans, et en était la bibliothécaire.

À Arles, Catherine, a mis à profit sa pédagogie et ses compétences artistiques pour intervenir dans de nombreux lieux culturels. Élève de l'école internationale de mimodrame Marcel Marceau, elle était revenue enseigner aux élèves de Mopa l'art de faire de son corps un allié. Lectrice de manuscrits pour Actes Sud, elle a collaboré aux Rencontres de la photographie et était une amie du festival des Suds à Arles où elle avait contribué à monter le premier stage jeune public en été. Aficionada, elle était aussi membre des Livianas, club taurin féminin d'Arles.

Au Paradou, Catherine, a fait partie de l'association des parents d'élèves. Elle a très vite intégré, bien avant 2014, l'équipe de campagne «Paradou, le Renouveau» du maire actuel. Engagée avec force et passion dans cette nouvelle aventure, elle était intimement convaincue que Le Paradou, son village, avait une destinée plus rayonnante que celle qui

se dessinait à l'époque. Avec beaucoup de détermination, elle avait participé à l'élaboration du programme municipal et avait battu le pavé aux côtés de la candidate Pascale Licari pour convaincre les habitants de l'importance de ce renouveau.

Une fois l'équipe élue, elle a choisi de servir son village autrement. Rédactrice pour «La Provence», tout d'abord, elle rendait compte de l'actualité de la commune avec un souci constant de l'objectivité. Puis, entourée d'une douzaine de bénévoles de la bibliothèque, elle a activement participé, là encore, à son renouveau. «Elle avait mis toutes ses compétences et son énergie pour relancer le lieu, avec tous les bénévoles qui se sentent aujourd'hui orphelins» a souligné le maire. Une fois en poste, nombre d'animations et de manifestations littéraires, comme «Le troc du livre lu» ou la «Nuit de la lecture» ont été proposées aux Paradounais, complétant l'offre culturelle du village. Elle voulait faire de la bibliothèque un véritable lieu de vie des plus petits aux plus anciens du village. Son engagement, pour une culture partagée par le plus grand nombre sera poursuivi. Son absence laisse un grand vide.



*« Sans que l'on ait le temps de dire ouf, Catherine nous a entraînés dans l'aventure de la bibliothèque et nous sommes devenus accro. La bibliothèque c'était son engagement: elle y déployait énergie, envie et volonté de la faire vivre, elle la voulait comme un lieu d'échanges et de rencontres, mais aussi comme un espace de liberté, de création, d'ouverture. Elle multipliait les initiatives pour mieux accueillir et garder dans l'aventure les lecteurs, petits et grands. Elle voulait que ce lieu devienne familier, chaleureux. Elle n'hésitait pas à pousser des coups de gueule quand les choses ne tournaient pas rond. Il nous reste son sourire, sa force d'âme et l'envie, le besoin, de porter plus loin la bibliothèque municipale du Paradou. »*

*L'équipe des bénévoles*

# BILAN DE MI-MANDAT

## Le conseil municipal



**Pascale Licari**  
Maire du Paradou  
élue le 23 mars 2014

“ L'équipe qui m'accompagne depuis 2014 est composée de paradounais dévoués et compétents qui œuvrent au quotidien avec détermination et conviction pour remettre notre village sur pieds et garantir la qualité de vie à laquelle nous aspirons tous ».

*PASCALE LICARI, MAIRE DU PARADOU, CONSEILLÈRE RÉGIONALE*



**Jean-Denis Santin**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Travaux  
Aménagement du territoire  
Urbanisme



**Brigitte Vincentelli**  
2<sup>e</sup> Adjointe  
Ecoles  
Petite enfance  
Affaires sociales



**Benoît Vennin**  
3<sup>e</sup> Adjoint  
Finances



**Béatrice Blancard**  
4<sup>e</sup> Adjointe  
Administration  
Communication  
Economie –Tourisme



**Marc Vancayseele**  
5<sup>e</sup> Adjoint  
Sports  
Jeunesse  
Associations



**Mélanie Nossen**  
Délégate  
Petite enfance



**Catherine Bedot**  
Délégate  
Environnement



**William Cayzac**  
Délégate  
Fêtes et traditions  
Patrimoine



**Aurélie Dumas**  
Délégate  
Urbanisme



**Pierre Dugua**  
Conseiller Municipal



**Frédérique Jomain**  
Conseillère Municipale



**Jean-Marie Thouvenot**  
Délégate Etat civil,  
Protection des personnes et des biens  
et suivi des travaux



**Pauline Dellieu**  
Conseillère Municipale



**Joël Cantele**  
Conseiller Municipal



**Didier Guérin**  
Conseiller Municipal

## OPPOSITION



**Christian Puhl**  
Conseiller Municipal



**Corrine Teissier**  
Conseillère Municipale



**Michel Lintz**  
Conseiller Municipal



## Un cadre de vie plus harmonieux

*La ferme volonté de maîtriser le développement effréné de l'urbanisme qui prévalait dans la commune avant 2014 s'est transformée aujourd'hui en une politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme réfléchi et cohérent.*

*Cette volonté ne se bornait pas seulement à mettre un coup d'arrêt à la construction des lotissements. Elle visait aussi plus largement la préservation des espaces naturels et la qualité de vie dans le village, pour mieux anticiper les besoins d'une population croissante.*

### Aménagement du territoire

#### Promis en 2014

- Assurer une meilleure cohérence dans les projets et une harmonie dans les réalisations pour mieux anticiper les besoins du village
- Aménager les voies de circulation (pédestre, cycliste et routière) pour faciliter et sécuriser les déplacements
- Rendre accessible à tous le centre du village et la Mairie
- Créer une politique d'urbanisme et mettre en place un programme d'entretien et de rénovation du patrimoine communal
- Protéger les espaces naturels et agricoles
- Développer les pratiques écologiques, notamment le traitement des déchets verts en partenariat avec la Communauté de Communes et le Parc naturel régional des Alpilles

“ Depuis 2014, la commune assure la maîtrise de son développement en s'appuyant sur une méthode : proscrire les décisions hâtives qui mettent en danger les habitants et exposent notre village à de graves conséquences urbanistiques et environnementales”.

**JEAN-DENIS SANTIN, PREMIER ADJOINT AU MAIRE**

#### Réalisé depuis 2014

- Signature d'un important contrat de développement communal avec le Conseil départemental
- Signature d'une convention avec le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement pour assistance aux projets et d'un partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles
- Mise en place d'un nouveau plan de circulation pour limiter le flux des véhicules en transit, favoriser une circulation plus sûre et encourager les déplacements doux
- Réalisation d'un diagnostic du réseau d'éclairage public pour moderniser les installations
- Réhabilitation d'un réseau d'éclairage public (vallée des Baux, Burlande, début route de l'Arcoule)
- Création d'une nouvelle école maternelle, d'un cheminement piéton pour l'accessibilité à l'école, installation d'une classe supplémentaire, éclairages et clôtures des tennis, zone piétonne et fleurissement sur la place Charloun Rieu, mobilier urbain, abri-bus, programmation d'un agenda pour accessibilité aux espaces publics
- Réhabilitation de la mairie



- Phase 1 des travaux de requalification de la voirie (voie Aurélienne, carrefour Saint-Roch, chemin H. Aubert, impasse des Bastides)

#### À venir d'ici 2020

- Démarrage des travaux du complexe sportif après les études lancées en janvier 2018
- Début des travaux de réhabilitation de l'Église après le diagnostic débuté en janvier 2018
- Travaux du bistrot prévus en juin 2018 pour une ouverture en 2019
- Phase 2 des travaux de requalification de la voirie (Place de la mairie, avenue Jean Bessat, routes de Saint Roch et Tours de Castillon incluant la rénovation des réseaux)
- Phase 3 des travaux de requalification de la voirie (chemin du Touret, routes de Belle Croix, de l'Arcoule et des Tours de Castillon (2ème tranche), avenue de la Vallée des Baux, création d'un cheminement piéton)

### Un bistrot de village pour une convivialité retrouvée

Pour restaurer la convivialité au Paradou, essentielle à la vie d'un village provençal, l'équipe municipale s'est rapidement attelée à la création d'un bistrot, comme promis dans le programme de campagne. Après l'installation d'une commission comprenant l'opposition municipale et la constitution d'un cahier des charges pour l'exploitation du lieu, l'architecte a été choisi sur appel d'offre en 2017. Les travaux débuteront dès l'été 2018.

## Urbanisme

Afin d'assurer une forte légitimité à ce nouveau PLU, qui prépare les vingt prochaines années du village, l'équipe municipale a élaboré une méthode basée avant tout sur la concertation des paradounais. Retour sur trois années d'un intense travail collectif, achevé par l'approbation de la révision du PLU le 28 mars 2018.

“ Pour nous accompagner dans l'élaboration très technique de cet important document d'urbanisme, un bureau d'étude a été choisi sur appel d'offre et une concertation de la population a été mise en place pour recueillir l'avis des Paradounais »

AURÉLIE DUMAS, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, DÉLÉGUÉE À L'URBANISME

### Un PLU légitime, mais contraint par la Loi ALUR

En 2014, la commune possède déjà un PLU, mais il n'est pas respecté. Le PADD\*, document d'urbanisme de 2006, préconise déjà l'affirmation d'un développement maîtrisé de la commune. Mais au vu de la réalité, la révision de l'ancien PLU s'est avérée cruciale.

La Loi ALUR\*\* de 2015 impose par ailleurs, la suppression des Coefficient d'Occupation des Sols (COS) pour augmenter la surface habitable de nombreuses unités foncières et l'abandon de la surface minimale des terrains constructibles.

### Un PLU responsable, pour la défense de l'intérêt général

Sans action de la municipalité, les conséquences seraient lourdes sur les services publics et les infrastructures du village. La révision du PLU permet de reprendre la main, de maîtriser sereinement l'avenir, d'anticiper raisonnablement les besoins de la nouvelle population (école, voirie, gestion de l'eau, etc.) et l'impact de la poussée démographique.

\* Projet d'Aménagement et de Développement Durable

\*\* Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

**+54%** de croissance de la population dans le village depuis dix ans, soit plus de 2000 habitants en 2018.

Un engagement: poursuivre le dialogue tout au long de la procédure

Les inquiétudes ou déceptions des propriétaires fonciers qui subissent certaines conséquences du PLU, sont compréhensibles. C'est pour cette raison que l'équipe municipale et l'agent du service de l'urbanisme, formés à cette occasion, sont restés disponibles lors d'une permanence hebdomadaire.

### Un PLU réparateur, pour harmoniser le développement du village

Dès son adoption, le PLU pourra corriger les effets du précédent développement non maîtrisé. Certaines zones seront fermées et il intégrera la Directive paysagère et les diagnostics préalables ainsi que les recommandations du SCOT du Pays d'Arles (Schéma de Cohérence territoriale) sur la consommation des zones agricoles.

## Zoom sur...

### La numérotation des rues du village

Une convention signée avec la Poste a permis de créer une nouvelle numérotation dans le village. Malgré des retards de procédures (carence d'entreprise et appel d'offre infructueux), la numérotation couvre l'ensemble de la commune.

## Un calendrier en 2 phases

### Phase d'étude et de concertation

- Réunion publique pour présentation à la population 31 mars 2017
- Retour de l'avis des personnes publiques associées mai 2017
- Arrêt du projet - Conseil Municipal 7 juin 2017

### Phase administrative de consultation

- Enquête publique (recueil de doléances par un Commissaire enquêteur dédié) 27 octobre 2017  
26 novembre 2017
- Approbation de la révision du projet 28 mars 2018



“ Il n'y a pas de cadre de vie agréable sans sécurité pour les habitants.

Nous voulions donc créer un poste d'agent assermenté pour assurer la sécurité et le lien social, c'est aujourd'hui chose faite. Un policier municipal est en fonction deux matinées par semaine et une étude est en cours pour l'éventuelle implantation de vidéo surveillance dans le village”.

JEAN-MARIE THOUVENOT, CONSEILLER MUNICIPAL  
DÉLÉGUÉ À L'ÉTAT CIVIL, À LA PROTECTION  
DES PERSONNES ET DES BIENS ET AU SUIVI DES TRAVAUX



### À venir

- Création prochaine d'une commission agriculture avec pour objectifs :
- redynamisation du tissu agricole en partenariat avec les agriculteurs et les institutions
  - projet de création d'une ZAP (Zone agricole protégée)
  - valorisation des zones AOC viticoles et oléicoles
  - poursuite de la culture de l'amandier avec la CCVBA



## Une vie de village, rayonnante et animée

*La culture, les fêtes, le sport et la vie associative sont une manière de vivre ensemble, de partager des moments et des émotions, en réunissant autour d'une identité de village, toute la population. Pour l'équipe municipale, l'organisation et la promotion de nombreux événements culturels, associatifs et sportifs sont depuis 2014 l'occasion d'enfin retrouver « l'esprit de village » qui faisait tant défaut au Paradou.*

### Une culture de qualité pour tous

Le choix de créer une délégation culture dans un village comme le Paradou souligne clairement l'importance donnée à la convivialité au cœur de la vie communale.

“ La culture est l'affaire de tous et ne peut reposer sur l'inspiration de quelques uns. Elle doit être l'une des vitrines du village et s'appuyer sur les propositions du plus grand nombre”. **PASCALE LICARI, MAIRE**

**En 2017, la culture au Paradou, c'est 50 manifestations**  
dont 15 portées par des bénévoles associatifs  
35 par la municipalité

### Promis en 2014

- Créer des animations culturelles pour tisser des liens intergénérationnels, mais aussi entre anciens et nouveaux paradounais.
- Développer des événements conviviaux afin de rassembler les habitants
- Dynamiser la vie associative culturelle sur la base des talents et de la créativité des habitants, tous âges et tous horizons confondus.
- Réinstaller la bibliothèque dans son lieu d'origine et réfléchir à son rayonnement.

### Réalisé depuis 2014

- Une programmation éclectique de qualité qui s'adresse au plus grand nombre : concerts classiques, soirées jazz, country ou flamenco, théâtre de Boulevard ou grands textes classiques, expositions, festival d'art contemporain, journées littéraires, conférences... Les lieux accueillant ces événements ont été utilisés au mieux, dans des métamorphoses parfois spectaculaires.
- Des moyens de communication nouveaux sont utilisés pour faire connaître la programmation
- De nombreuses associations, soutenues par la municipalité, œuvrent au dynamisme culturel : Terre des Baux, Es'cale, Cerveaux sans frontière, Association de neurologie, etc.

### Fêtes et traditions

Au Paradou, les traditions sont au cœur de l'identité provençale des Alpilles. Elles demeurent ainsi très présentes dans la programmation culturelle du village.

### Promis en 2014

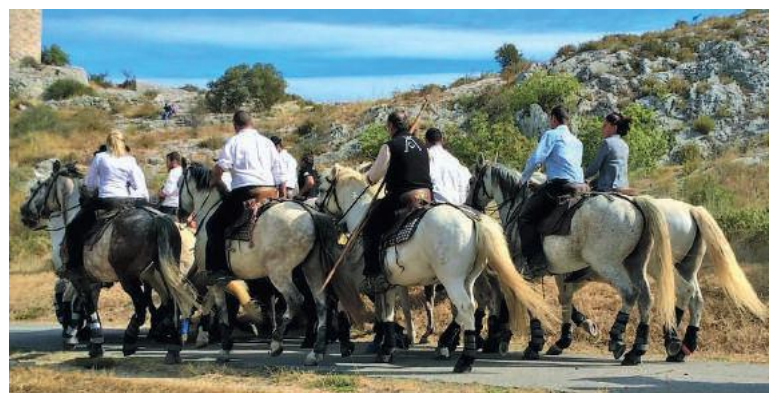
- Maintenir et encourager les traditions locales
- Créer une commission pour organiser les fêtes

### Réalisé depuis 2014

- Création d'une commission extra-municipale « fêtes et traditions »
- Organisation de la Fête du village, avec arènes mobiles pour toro-piscine, parcours d'abrivados modifiés pour le confort et la sécurité de tous (présence Croix Rouge et meilleur affichage)
- Pose d'illuminations pour plus de féerie de Noël dans le village

“ En 2014, l'objectif était d'organiser au moins une manifestation par mois. Pari largement tenu avec de nombreuses soirées à thème (années 80, irlandaise), les Fêtes de l'Europe, de la musique, des jeux et la « Holi Party » pour les jeunes”.

**WILLIAM CAYZAC, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX FÊTES ET AUX TRADITIONS**



### La renaissance de la bibliothèque, un exemple emblématique de la nouvelle politique culturelle

Malgré un espace restreint et une implantation — bientôt revue — une douzaine de bénévoles réunis autour d'un agent bibliothécaire à temps partiel\* ont fait vivre et connaître la bibliothèque depuis deux ans : « coups de pouce » en anglais, français et mathématiques, mises à jour et renouvellement du fonds, « troc du livre lu », « nuit de la lecture », réactivité accrue, écoute des lecteurs, équipement informatique, autant d'initiatives généreuses qui ont donné corps à la bibliothèque du village.

\* Catherine Palvadeau, récemment disparue (voir hommage p. 4) sera remplacée en avril 2018



## Patrimoine et Environnement

Cette double délégation vise à mettre en valeur le patrimoine et l'environnement du Paradou, le protéger durablement et le faire découvrir au plus grand nombre.


### Promis en 2014

→ « Journées du Patrimoine » : l'occasion d'un regard sur l'histoire et les richesses du village.

### Réalisé depuis 2014

Création d'une commission extra-municipale dédiée au Patrimoine et à l'environnement :

- Rester vigilants sur les risques d'incendie et d'inondation
- Veiller à la création de milieux ouverts propices aux pâturages
- Traiter les questions liées au recyclage du papier : point d'apport volontaire (PAV) papier installé à l'école, possibilité d'acheter des composteurs
- Accompagner le SIVVB\* dans l'entretien du canal des marais des Baux et réfléchir avec les élus de Maussane et des Baux à l'approvisionnement en eau
- Tendre vers le « Zérophyto » dans le village, grâce à la formation d'agents municipaux.
- Mise aux normes de la signalétique.
- Constitution d'une liste des éléments du patrimoine à sauvegarder.

 Depuis 2014, nous avons organisé de nombreux événements comme « Les Journées du Patrimoine », « Le jour de la Nuit », la plantation d'arbres par des enfants du village, le nettoyage du collecteur de la Burlande, la distribution d'éco-mousseurs en collaboration avec le PNRA\*\*.

**CATHERINE BEDOT, CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
DÉLÉGUÉE À L'ENVIRONNEMENT**

\*Syndicat Intercommunal du Vigueirat et de la Vallée des Baux

\*\* Parc naturel régional des Alpilles



### À venir d'ici 2020

- Le balisage de sentiers
- Un plan d'action désherbage en partenariat avec l'Agence de l'eau
- Mise en valeur des lavoirs
- Mise en place d'une signalétique appropriée du patrimoine.

## Le saviez-vous ?

### Le village interdit tout affichage sauvage !

La loi 2015 impose une nouvelle signalétique pour l'affichage publicitaire dans le village. Choisie selon la charte du Parc des Alpilles, avec l'accord des partenaires et des communes, elle est prise en charge par la commune et financée à 80 % dans le cadre du contrat départemental. Les services de l'Etat doivent procéder à l'enlèvement des panneaux non conformes.



## Communication



2014, la responsabilité, la transparence et l'écoute avaient cruellement fait défaut aux Paradounais. L'équipe municipale s'est engagée à les mettre à œuvre et les respecter. C'est aujourd'hui chose faite !

**BÉATRICE BLANCARD, ADJOINTE AU MAIRE,  
DÉLÉGUÉE À L'ADMINISTRATION, LA COMMUNICATION  
L'ÉCONOMIE ET LE TOURISME**



### Promis en 2014

- Rendre compte de ses actions pour garantir de recréer un lien fort avec les Paradounais
- Développer les outils de communication pour écouter, consulter et informer chaque citoyen des projets de la commune (site internet, panneau lumineux...)
- Faciliter les démarches administratives (horaires d'ouverture)
- Mettre en place une véritable politique d'accueil des nouveaux habitants
- Soutenir et développer l'artisanat et le commerce de proximité



### Réalisé depuis 2014

- Création d'une commission extra municipale
- Représentation de la commune dans diverses institutions, dont le PNRA.
- Mettre à disposition de tous des informations transparentes sur la vie municipale, faire connaître le village
- Création et utilisation de supports de communication adaptés :
  - un bulletin municipal (3 par an)
  - un site internet
  - deux pages Facebook : Paradou et Run'Alpilles
  - lien avec la presse locale (La Provence, Farandole, Journal des Alpilles)
  - panneaux d'affichages communaux (19 vitrines) :
    - un événement = une affiche
    - diffusion commerces/hôtels/restaurants (12 points de diffusion)
- Édition d'un plan de village



### À venir d'ici 2020

- Installation du Wifi gratuit dans le centre du village à la fin des travaux.

## Zoom sur...

### Une administration réorganisée pour mieux servir les Paradounais

Les services de la Mairie ont été réorganisés à la suite de l'arrivée d'une nouvelle Directrice Générale des Services en 2015. La plage horaire d'ouverture au public a été élargie.

### Pas de DAB au Paradou

L'étude de mise en place d'un distributeur de billets a bien été envisagée par l'équipe municipale dès 2014. Malheureusement, les institutions compétentes ont estimé que le DAB n'était pas utile au regard des implantations déjà existantes sur le territoire.



## Sport et vie associative

La pratique sportive comme les activités associatives sont un pilier essentiel de la qualité de vie d'un village. Au Paradou, il était crucial de redynamiser les pratiques et les installations pour assurer un réel épanouissement des sportifs et des bénévoles... Tous âges confondus!

### Promis en 2014

- Réhabiliter les courts de tennis en installant de l'éclairage
- Réaménager les terrains de sport et transformer le préau du stade en une salle multisports
- Aménager un parcours sécurisé de course à pied
- Proposer de nouvelles activités sportives ouvertes à toutes les générations
- Créer un boulodrome pour partager un moment convivial
- Créer des événements sportifs (course pédestre, concours de pétanque, etc.)

“ Les jeunes et moins jeunes du village doivent trouver des aménagements et une organisation sportive à proximité favorisant leur enracinement et le « vivre ensemble »”.

**MARC VANCAYSEELE, ADJOINT AU MAIRE  
DÉLÉGUÉ AUX SPORTS, À LA JEUNESSE  
ET AUX ASSOCIATIONS**

### Réalisé depuis 2014

- Création d'une Commission extra-municipale des sports composée de 8 membres
- Tennis :
  - Réhabilitation des deux cours grâce à un éclairage approprié et une nouvelle clôture
  - Transformation des anciens vestiaires en « Club house » avec bureau
  - Mise à disposition d'un éducateur sportif communal à l'école de tennis (3 h hebdomadaires)
- Sécurisation des falaises de Castillon par la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME)
- Organisation d'événements sportifs : une course pédestre, la Run'Alpilles du Paradou et un concours de boules inter-génération pendant la fête du village



## Le saviez-vous ?

En 2016, la commune a reçu deux défibrillateurs, offerts par le Lions Club de St-Rémy-de-Provence et le Rotary club des Baux-de-Provence, installés à l'accueil de la mairie et à la salle polyvalente.

→ Restructuration du Club Séniors ES 13 le Paradou (Canto Cigalo) : il propose à présent un riche programme d'activités adaptées (gymnastique douce, randonnées 2 niveaux, arts plastiques, pétanque, initiation avec encadrement habilité au golf, escalade, tir à l'arc, etc.

→ Monde associatif : soutien logistique au Forum des associations en septembre, création d'un planning d'occupation des installations pour l'année scolaire, mise en ligne d'un dossier spécifique de subvention communale avec une permanence et aide au développement de nouvelles associations.

**Avant 2014,  
le Club  
Canto Cigalo  
comptait à peine  
10 adhérents.  
En 2018, ils  
sont 80 !**



**Run'Alpilles :**  
**500 participants,**  
**80 bénévoles,**  
toutes générations confondues,  
assurant la sécurité de la course  
**30 partenaires,**  
commerçants et entreprises,  
sans qui la course  
n'aurait pas lieu

### À venir en 2018

- Lancement des travaux de rénovation du complexe sportif : poursuivre la rénovation des équipements existants (tennis), améliorer les conditions d'accessibilité et d'usage pour les pratiques sportives (terrain de foot/rugby), développement de nouvelles activités avec la création de salles de sport et de danse, d'un mur d'escalade, d'un parcours de musculation...
- Création d'un nouveau boulodrome

## Pratique sportive « spécial jeunes »

À l'école, la mise à disposition d'un éducateur sportif communal a permis de proposer le prêt de matériel spécifique (escalade, badminton, tennis de table) et des animations sportives toute l'année, en collaboration avec les enseignants, pour les élèves de l'école primaire élémentaire.

Un cycle « golf » au domaine de Mainville, des journées d'escalade sur les voies de Castillon et une semaine de voile aux Saintes-Maries-de-la-Mer sont organisés avec l'aide de la commune.

**Pendant les vacances scolaires,** depuis 2014, huit semaines de stages sportifs sont proposées pendant les vacances scolaires permettant à une centaine de jeunes du village de s'initier à la voile, l'escalade, l'équitation, au canyoning, VTT, golf et kayak. Des sorties à la journée sont aussi organisées : accro-branches, patinoire et pratique multi-activités. Transports et une partie des frais pris en charge par la commune.



# La jeunesse, un atout d'avenir pour le Paradou

La nouvelle école maternelle inaugurée en 2018 illustre l'engagement fort de l'équipe municipale pour la jeunesse. Des tout-petits aux adolescents, de nombreuses activités sportives, culturelles, éducatives ou périscolaires sont aujourd'hui proposées et accompagnées par la municipalité.

Retour sur un investissement d'avenir, préparé dès 2014.

De 2014 à 2017, nous avons organisé trois heures d'activités périscolaires, avec ateliers de jardinage, danse, théâtre, motricité dirigés par des bénévoles et des intervenants rémunérés. Depuis la rentrée 2018 et la suppression des TAP, nous avons investi pour que le centre aéré accueille les enfants le mercredi toute la journée”.

MÉLANIE NOSSEN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À LA PETITE ENFANCE

- Créer un « Conseil municipal des jeunes »
- Etudier l'ouverture d'un restaurant municipal (cantine scolaire, repas à domicile)

## Réalisé depuis 2014

- Choix de construire une école maternelle de 4 classes sur l'emplacement de l'ancienne
- Embauche d'une personne pour la garderie et la cantine
- Création d'une commission des rythmes scolaires, puis d'une commission des affaires scolaires.
- Augmentation du nombre de places pour la crèche associative « Le rendez-vous des tout-petits ». Berceaux supplémentaires financés à la crèche municipale de Fontvieille.
  - Cantine et garderie : mise en place de la journée sans viande, début d'un travail sur les déchets à la cantine et achat d'un logiciel « le portail famille » pour réserver et payer les factures par internet.
    - Signature d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'allocations familiales pour le développement d'une politique de l'enfance (0 à 17 ans).
    - Création d'un Centre aéré.
    - Education citoyenne : tous les ans, visite de la Mairie et accueil par le maire d'une classe de CE2

## Promis en 2014

- Agrandir les locaux de l'école et la cantine, pour anticiper la création de nouvelles classes
- Mettre en place dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, des activités périscolaires dès septembre 2014 en concertation avec les parents d'élèves
- Consulter les parents d'élèves pour repenser la circulation aux abords de l'école
- Créer une maison de la petite enfance pour assurer un meilleur accueil pour nos tout-petits
- Créer une aire de jeux pour les enfants

8 berceaux pour l'accueil collectif des tout-petits, 104 enfants inscrits en maternelle, 107 en élémentaire, 150 à la cantine



## À venir

- Participation au Relais Assistants Maternels Alpilles-Montagnette avec 7 communes pour accompagner les parents dans le choix d'un accueil de qualité.



### Politique jeunesse, faciliter la vie des parents !

La commune a recruté deux agents pour l'école maternelle (cantine + ATSEM). Le Centre aéré accueille les enfants les mercredis, une semaine à chaque "petites vacances" et trois semaines en juillet. La capacité d'accueil est désormais de 40 enfants. Le coût pour la commune 68000 euros.

### Éducation artistique et culturelle avec le Conservatoire de musique du Pays d'Arles

Depuis la rentrée 2017, ce partenariat a permis d'instaurer des heures de musique en classe de primaire pour le plus grand bonheur des élèves, des enseignants et des parents !

## Le saviez-vous ?

En accord avec les parents la semaine de 4 jours est à nouveau en vigueur depuis la rentrée 2017. La « Fédération familles rurales » a pris le relais du périscolaire et s'occupe aujourd'hui du centre aéré.

## Vie sociale, le Paradou solidaire

2014 marque un tournant dans la politique sociale du village. La structuration de ce secteur important de la solidarité municipale était un défi. C'est aujourd'hui une réalité.

### Promis en 2014

→ Revaloriser le service social et développer son action

### Réalisé depuis 2014

- Redynamisation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) composé d'élus et de citoyens engagés dans des associations humanitaires (ADMR, UDAF, APF, Restos du cœur)
- Réalisation d'une plaquette d'information pour tous les organismes d'aide sociale en partenariat avec Maussane et les Baux
- Organisation d'un repas de fin d'année pour les séniors

→ Création d'une liste des personnes fragiles, à contacter en temps de crise (canicule, grand froid, catastrophe naturelle, etc.)

“ Depuis 2014, nous avons élaboré une politique sociale solidaire, en direction notamment des personnes âgées et très âgées. Le CCAS collabore aujourd'hui avec l'Entraide 13 pour des animations adaptées”.

**BRIGITTE VINCENTELLI, ADJOINTE AU MAIRE  
DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SOCIALES**

## Finances

Malgré un contexte général compliqué, lié notamment à la baisse des dotations de l'État, les recettes ont progressé de 11 % depuis 2014. Les frais de fonctionnement ont augmenté en raison du développement de la commune et d'une offre sociale, sportive et culturelle enrichie : création d'un centre aéré, stages sportifs et une dizaine de nouvelles manifestations culturelles chaque année depuis 2014. Cependant, ces dépenses supplémentaires n'ont pas affecté l'équilibre financier de la commune dont l'excédent de fonctionnement s'est maintenu entre 60 000 et 290 000 € au cours des dernières années, permettant de financer le remboursement de la dette. Les taux d'imposition sont restés stables et se situent à des niveaux inférieurs à ceux pratiqués par les communes de 500 à 2000 habitants.

“ La gestion des finances publiques ne doit pas se faire dans l'intérêt de quelques uns, mais dans la transparence, au profit de tous”.

**BENOÎT VENNIN, ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ AUX FINANCES**

### Promis

- Maintenir les taux d'imposition
- Développer les projets en co-financement en sollicitant l'Etat, la Région et le Département
- Mutualiser les ressources et les outils dans le cadre de la Communauté de Communes
- Enrichir l'offre de services et de manifestations culturelles en maîtrisant les frais de fonctionnement
- Communiquer sur les finances de manière régulière et transparente.

### Réalisé

#### FONCTIONNEMENT

##### Dépenses :

- Des contrats (crédit, assurance) renégociés, des budgets re-déployés et maîtrisés (culture, fêtes, communication, associations).
- Un budget école qui passe à 50€ par enfant
- Des frais de personnel en augmentation pour répondre aux besoins de service public

#### Recettes :

→ Taxes de séjour : augmentation de 45 000 € à 132 000 € entre 2015 et 2017 par mise en place et application d'un règlement

#### INVESTISSEMENT

Depuis 2014, les dépenses inscrites au budget investissement concernent : l'école maternelle, la rénovation de la mairie, le PLU, les travaux de voirie notamment le carrefour St Roch, les frais de maîtrise d'œuvre pour le centre sportif et l'acquisition de véhicules électriques.

#### FISCALITÉ

Suite au transfert de compétence du ramassage des ordures ménagères (TEOM) vers la CCVBA : le taux de la taxe d'habitation reste inchangé à 10,41 % (11,96 % sur le territoire des Alpilles) Pour compléter l'autofinancement et profiter de taux exceptionnellement bas, des emprunts à hauteur de 700 000 € ont été réalisés à des taux d'intérêt compris entre 0 et 2 %. Une charge, neutralisée par la renégociation de certains emprunts. La charge de remboursement des emprunts (capital et intérêts) est passée de 163 000 € en 2014 à 144 000 € en 2017.

**100 000 €**  
C'est le montant  
de la baisse des  
dotations de l'État  
sur la période  
2015 - 2017

## Le saviez-vous ?

La compétence de ramassage des ordures ménagères est transférée à la CCVBA depuis 2017. Pour préserver les recettes et avoir une taxe d'enlèvement des ordures ménagères au coût réel, les taux de l'impôt foncier et de la TEOM ont été ajustés. La TEOM aujourd'hui perçue par la CCVBA.



## Merci à tous nos partenaires

Depuis 2014, l'équipe municipale dirigée par Pascale Licari, a mené une politique active de diversification des partenariats institutionnels, dans le but de renforcer la capacité de la commune à se développer et répondre aux besoins des Paradounais :

- La Caisse des dépôts
- Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- La Communauté de communes de la Vallée des Baux
- Le Parc naturel régional des Alpilles
- Le Pays d'Arles

## Quelques chiffres

**10 775 664 € HT**, c'est le montant du contrat signé en février 2015 avec le Conseil départemental. Il finance à 80 % l'ensemble des investissements de la commune sur la période 2015-2019.

**6,5 millions d'euros**, c'est le montant des investissements déjà réalisés entre 2015 et 2017

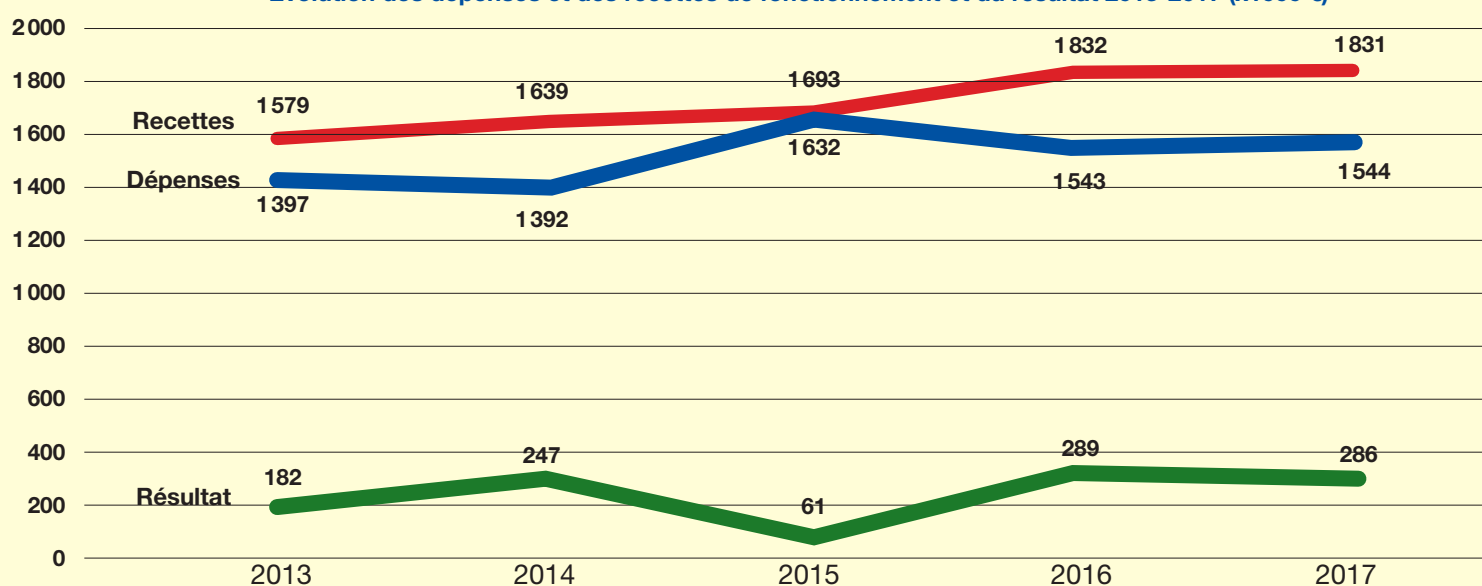
**+ 54 %** en 10 ans, la population du village est passée à 2034 habitants en 2018.

**0 %** d'augmentation d'impôts depuis 2014

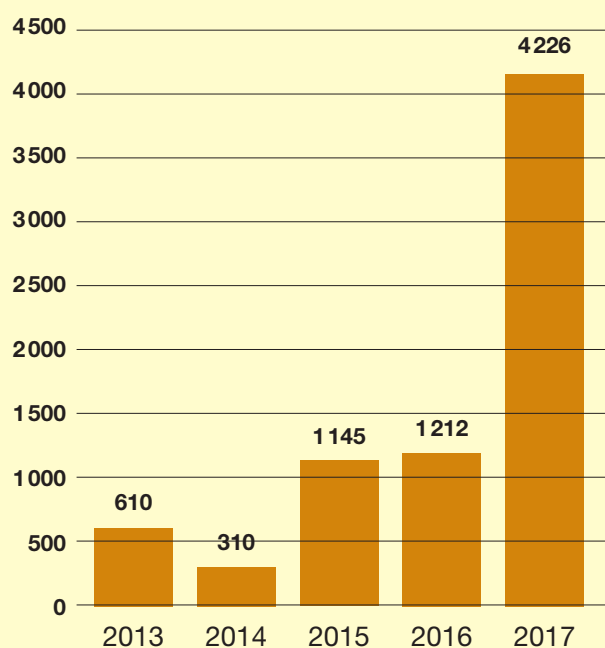
**100 000 €** C'est le montant de la baisse des dotations de l'État sur la période 2015 - 2017



Évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement et du résultat 2013-2017 (x1000 €)



Évolution des investissements 2013-2017 (x1000 €)



Des charges héritées de l'ancienne municipalité pèsent encore sur les finances de la commune comme le remboursement de l'emprunt contracté pour financer l'acquisition de « La Treille » sans perspective d'utilisation immédiate.

Évolution des taux d'imposition - part communale

Taxes	2014	2015	2016	2017
Foncier non bâti	39.48	39.48	39.48	39.48
Habitation	10.41	10.41	10.41	10.41
Foncière	11.78	11.78	14.90	14.90
Enlèvement des ordures ménagères	7.74	7.74	4.70	4.70

2017	PARADOU	Moyenne communes 500 à 2000 hab.
Taxe d'habitation	10.41 %	12.10 %
Foncier bâti	14.90 %	15.60 %
Foncier non bâti	39.48 %	45.38 %

## Délibérations

### Conseil municipal du 29 Novembre 2017

**2017-65** Intercommunalité / Finances / Mise à disposition des biens suite à transfert de compétences **Adopté à l'unanimité**

**2017-66** Finances / Décision modificative n° 1 – Budget principal – exercice 2017 **Adopté à l'unanimité**

**2017-67** Financement des travaux « enfouissement des réseaux téléphoniques » / signature de la convention entre le SMED 13 **Adopté à l'unanimité**

**2017-68** Finances / Remboursement de frais engagés par M. William Cayzac **Adopté à l'unanimité**

**2017-69** Urbanisme / Incorporation au domaine public de la commune **Adopté à l'unanimité**

**2017-70** Ressources humaines / Création de poste / Mise à jour du tableau des emplois **Adopté à l'unanimité**

**2017-71** Affaires scolaires / Création d'une direction pour l'école maternelle **Adopté à l'unanimité**

### Conseil municipal du 24 Janvier 2018

**2018-1** Finances / Autorisation de dépenses Budget Primitif 2018 **Adopté à l'unanimité**

**2018-2** Finances / Contrat de Développement et d'Aménagement (CDDA) / Tranche 2017 **Adopté à l'unanimité**

**2018-3** Finances / Contrat Enfance Jeunesse de la commune du Paradou / Avenant n°1 **Adopté à l'unanimité**

**2018-4** Finances / Association Le rendez-vous des tout petits / Avenant à la convention d'objectifs 2017 **Adopté à l'unanimité**

**2018-5** Voirie / Travaux de réaménagement et de requalification / Convention avec le Département des Bouches-du-Rhône **Adopté à l'unanimité**

**2018-6** Voirie / Travaux d'aménagement de l'avenue Jean Bessat / Protocole d'accord avec Monsieur Zeau **Adopté à l'unanimité**

**2018-7** Aménagement du territoire / FEADER / Stratégies locales de développement pour la préservation et la mise en valeur du foncier agricole / Convention de partenariat **Adopté à l'unanimité**

**2018-8** Petite Enfance / Rattachement au SIVU pour la gestion du RAM Alpilles Montagnette **Adopté à l'unanimité**

**2018-9** Affaires scolaires / Ecole maternelle / Modification des horaires de garderie **Adopté à l'unanimité**

**2018-10** Ressources humaines / Recensement de la population 2018 / Recrutement et rémunération des agents recenseurs **Adopté à l'unanimité**

**2018-11** Ressources humaines / Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'engagement Professionnel (RIFSEEP) / Filière technique et filière culturelle **Adopté à l'unanimité**

**2018-12** Ressources humaines / Convention avec le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône / Médecine professionnelle et préventive **Adopté à l'unanimité**

**2018-13** Intercommunalité / Accord local relatif à la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles **Adopté à l'unanimité**

## Liste des marchés 2017

Date	Objet	Attributaire	Montant HT
Marchés de maîtrise d'œuvre 2017			
15/05/17	Réhabilitation de deux maison de village : Bistrot - Local commercial ou associatif + logements	POBA	84 051 €
18/12/17	Réhabilitation église	D'AR JHIL	Prix journaliers
Marché de services 2017			
15/03/17	Entretien ménager des locaux - Ecole primaire	SONEPRO	20 150 €
15/03/17	Entretien ménager des locaux - Salle Polyvalente Bibliothèque	SONEPRO	19 240 €
15/03/17	Entretien ménager des locaux - annexe 2	SONEPRO	4 170 €
Marchés de travaux 2017			
13/06/17	Requalification des voiries et des espaces publics – Voie Aurélienne – Carrefour St Roch – Impasse des bastides – Chemin Henri Aubert - Lot 1 - Réseaux, Voirie, Maçonnerie et Pierres	EUROVIA	881 378 €
13/06/17	Requalification des voiries et des espaces publics – Voie Aurélienne – Carrefour St Roch – Impasse des bastides – Chemin Henri Aubert - Lot 2 - Plantation et option arrosage	DAUDET PAYSAGES	74 669 €
12/12/17	Requalification des voiries et des espaces publics – Route de Saint Roch Est – Avenue Jean Bessat – Place Charloun Rieu – Placette Jean Sellon - Route des Tours de Castillon Nord - Lot 1 - Réseaux + option	CISE TP	947 691 €
12/12/17	Requalification des voiries et des espaces publics – Route de Saint Roch Est – Avenue Jean Bessat – Place Charloun Rieu – Placette Jean Sellon - Route des Tours de Castillon Nord - Lot 2 - Surfaces minérales et Plantations	COLAS	429 818 €
12/12/17	Requalification des voiries et des espaces publics – Route de Saint Roch Est – Avenue Jean Bessat – Place Charloun Rieu – Placette Jean Sellon - Route des Tours de Castillon Nord - Lot 3 - Dallage et pavage	DROME AGREGATS	339 746 €





## État civil

### NAISSANCES

01/01 Camille Emilie **Bosch** - Avignon  
 08/02 Mathis Joseph Bernard **Cima** - Arles  
 12/02 Valentin Thierry Franck **Caparros** - Arles  
 20/02 Chloé Olivia **Taormina** - Nîmes  
 20/03 Rose Alouny Louise Annick **Luong** - Arles  
 21/04 Gabin Milo **Prat** - Arles  
 10/06 Lou Michelle Dominique **Faure-Maron** - Arles  
 03/07 Lucas Michelange Vito **Esposito** - Martigues  
 05/07 Jules **Isnard** - Arles  
 07/07 Eléna Marie Jacqueline **Cazaban-Larraby** - Arles  
 31/08 Ayden **Van Aken** - Avignon  
 28/10 Sacha Daniel Bernard **Dubois** - Avignon  
 11/11 Wahel **Gharafi** - Avignon  
 08/12 Marie Diane **Meysen** - Nîmes

### MARIAGES

07/04 Raymond Jean **Maltagliati** - Roselyne Mauricette **Marius**  
 15/04 Fabrice Victor **Tron** - Céline Christiane Nadine **Carini**  
 03/06 Jules Hervé Adrien **Latournerie** - Frédérique **Jolivet**  
 03/06 Alexandre Pierre Roger **Roux** - Catherine Elisabeth **Dufosse**  
 04/06 Anthony Daniel **Sanchez** - Fanny Valérie Véronique **Santin**  
 10/06 Samuel Patrick Claude **Boistel** - Améline Adlyne **Bienfait**  
 24/06 Jean-Pierre **Serres** - Sandrine **Buisseret**

01/07 Lionel **Pereira** - Kathleen Jeanne Eliane **Giraud**  
 26 /08 Frédéric **Sanchez** - Aurélie **Mathieu**  
 18 /11 Joël Eugène Marcel **Darves-Blanc** - Geneviève Germaine Marguerite **Franzen**

### DÉCÈS

09/07/16 Louise Magdeleine **Blanchi** vve Martin 86 ans - Arles  
 25 /12/16 Jean François Louis **Palun**, 87 ans - Avignon  
 30/12/16 Paul Constant Joseph **Simar**, 83 ans - Arles  
 16 /01 Simone Marie Thérèse **Domenighetti** épouse Picard, 66 ans - Tarascon  
 25/01 Huguette Marie Christine **Simillion**, vve Brenac 76 ans - St-Martin-de-Crau  
 10/02 André Maxime **Michiardi**, 86 ans - Avignon  
 24/05 Jean Claude Etienne **Mombel**, 83 ans - Arles  
 26/05 David **Eghigian**, 73 ans - Avignon  
 10/06 Anne Marie Michèle Françoise Thérèse **Beisel**, épouse Spinner, 86 ans - Arles  
 27/06 Henri **Caparros**, 90 ans - Le Paradou  
 23/09 Roger Jean Numa **Alteirac**, 64 ans - Nîmes  
 10/10 Pierre Lucien **Debarre**, 82 ans - Quimper  
 18/11 Jean-Marc **Jausserand**, 90 ans - Le Paradou  
 12/12 Renée Marcelle **Genet**, 94 ans - Le Paradou  
 22/12 Fabien Alain Christian **Torres**, 42 ans - Le Paradou

## Numéros utiles

Mairie ..... 04 90 54 54 01  
 Accueil : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h sauf jeudi de 8h30 à 12h  
 Numéro d'appels d'urgence .....112  
 SAMU ..... 15  
 Pompiers ..... 18 ou 04 90 54 44 34  
 Gendarmerie ..... 17 ou 04 90 54 34 91  
 Centre Anti-Poison ..... 04 91 75 25 25  
 SOS Drogue Internationa ..... 04 90 96 15 62  
 SOS Femmes battues..... 04 91 24 61 50  
 Enfance maltraitée .....119  
 Cabinet médical ..... 04 90 54 41 41  
 Cabinet Infirmières ..... 04 90 97 96 45  
 Masseur Kiné Gabillon ..... 04 90 54 53 52  
 Masseur Kiné Bourrillon ..... 06 51 88 45 12  
 CH Joseph-Imbert – Arles ..... 04 90 49 29 29  
 Clinique J. d'Arc – Arles ..... 04 90 99 32 32  
 Clinique Paoli – Arles..... 04 90 99 34 00  
 Canal Irrigation VdB..... 04 90 54 30 16  
 Dessèchement Bas Paradou..... 04 90 96 44 91  
 Ecole élémentaire..... 04 90 54 42 03  
 Ecole maternelle..... 04 90 93 79 25  
 Poste ..... 04 90 54 54 10  
 Pharmacie de Maussane ..... 04 90 54 30 40  
 Vétérinaire Maussane ..... 04 90 54 37 58  
 SPA des Baux ..... 04 90 54 60 86  
 CCVBA ..... 04 90 54 54 20  
 PNRA ..... 04 90 90 44 00  
 Eau (S.E.E.R.C) dont urgences ..... 09 77 40 94 31  
 Sécurité Gaz : GrDF : n° vert 0 800 47 33 33  
 Réseau électrique : ERDF : 09 72 67 50 44

### ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont ramassées le mardi et le vendredi. Passage supplémentaire avenue de la Vallée des Baux le lundi et le jeudi uniquement pour les conteneurs. Du début juin au 30 septembre environ, une tournée supplémentaire, le mercredi, est assurée. Celle-ci concerne "les écarts", les conteneurs, les commerces et les résidences de vacances. Les sacs poubelle doivent être enfermés dans les conteneurs afin qu'ils ne soient pas éventrés par les animaux, polluant ainsi la voie publique.

### TRI

Les « sacs jaunes » sont collectés le mercredi en semaine paire. Ils sont toujours disponibles en Mairie.

- Avril 2018 : 4 et 18
- Mai 2018 : 2, 16 et 30
- Juin 2018 : 13 et 27
- Juillet 2018 : 11 et 25

L'enlèvement des encombrants s'effectue le jeudi des semaines paires uniquement sur rendez-vous au 04 84 510 620.

### DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Route de Saint Martin-de-Crau au 04 90 54 43 07.  
 Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 20, le samedi de 9 h à 11 h 50 et 14 h à 15 h 50. La déchetterie accepte végétaux, bois, encombrants, huile de vidange...  
 Des composteurs sont disponibles à l'achat tous les jeudis matin.

Directrice de la publication : Pascale Licari • Rédactrice en chef : Béatrice Blancard • Rédaction : commission communication • Maquette : Agence Civilis • Impression : Les Presses de la Tarasque certifiées Imprim'vert • Tirage : 1 300 ex. • Photos : élus, Valamido, Hervé Hôte • Mairie : place Charloun Rieu 13520 Le Paradou 04 90 54 54 01

## Agenda événements culturels, festifs et citoyens.

Les dates déjà précisées peuvent être soumises à modification. Certains événements n'ont pas encore de date arrêtée. Ces dates seront fixées prochainement. L'information, dans tous les cas, sera relayée par un affichage public, une mention sur le site internet et la page Facebook de la Mairie.

### AVRIL

**Dimanche 1<sup>er</sup>** chasse aux œufs ( en matinée)  
**Samedi 14** Soirée Irlandaise salle polyvalente  
**Samedi 28** Le vin dans l'Antiquité organisé par Terre des Baux

### MAI

**Mardi 8** Commémoration  
**Vendredi 25** Fête des voisins  
**Samedi 26** Inauguration voie aurélienne  
**Ven. 25/Sam. 26/Dim. 27** Exposition Escale  
**Dimanche 27** Run' Alpilles

### JUIN

**Date à venir** Cérémonie de baptême de l'école élémentaire et de la bibliothèque "Hubert Nyssen"  
**Vendredi 1<sup>er</sup>** Spectacle musical enfants (Ecole musique pays d'Arles) 18h école élémentaire  
**Samedi 2** Théâtre par la troupe du Paradou « Coup de théâtre » en soirée  
**Dimanche 3** Marché de proximité du printemps, marché aux fleurs, bourse à l'enfance  
**Dimanche 3** Théâtre par la troupe du Paradou « coup de théâtre » en après midi  
**Samedi 9** Conférence Boudouresques  
**Samedi 9** Kermesse après midi école élémentaire  
**Dimanche 10** Troc du livre  
**Vendredi 15** Spectacle école maternelle en soirée 18h

### JUILLET

**Date à venir** Inauguration mairie et place charloun Rieu  
**Samedi 14** Apéritif Républicain  
**Samedi 21** Fête de l'Europe – soirée bodega  
**Samedi 28** Jazz sous les platanes - Trio Jean-Pierre Abed

### AOÛT - SEPTEMBRE

**Ven. 31/Sam. 1<sup>er</sup>/Dim. 2** Fête du village  
**Samedi 8** Journée des associations  
**Samedi 15** Théâtre « Qui aura ma part? » par la troupe Art'Scénic  
**Sam15/dim. 16** Journées du patrimoine  
**Dimanche 23** Concert quatuor accordéons  
**Dimanche 30** Petit chœur « Cantabile » à l'église

### OCTOBRE

**Dates à venir** Jour de la nuit, Fête de Charloun, Concert

### NOVEMBRE

**Samedi 10** BD-Concert « la patrouille des invisibles »  
**Dimanche 11** Commémoration

### DÉCEMBRE

**Date à venir** Marché de proximité Noël  
**Date à venir** Lancement des illuminations

## Calendrier

Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 D		1 M		1 V		1 D		1 M		1 S		1 L		1 J		1 S	
2 L		2 M		2 S		2 L		2 J		2 D		2 M		2 V		2 D	
3 M		3 J		3 D		3 M		3 V		3 L		3 M		3 S		3 L	
4 M		4 V		4 L		4 M		4 S		4 M		4 J		4 D		4 M	
5 J		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M		5 V		5 L		5 M	
6 V		6 D		6 M		6 V		6 L		6 J		6 S		6 M		6 J	
7 S		7 L		7 J		7 S		7 M		7 V		7 D		7 M		7 V	
8 D		8 M		8 V		8 D		8 M		8 S		8 L		8 J		8 S	
9 L		9 M		9 S		9 L		9 J		9 D		9 M		9 V		9 D	
10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L		10 M		10 S		10 L	
11 M		11 V		11 L		11 M		11 S		11 M		11 J		11 D		11 M	
12 J		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M		12 V		12 L		12 M	
13 V		13 D		13 M		13 V		13 L		13 J		13 S		13 M		13 J	
14 S		14 L		14 J		14 S		14 M		14 V		14 D		14 M		14 V	
15 D		15 M		15 V		15 D		15 M		15 S		15 L		15 J		15 S	
16 L		16 M		16 S		16 L		16 J		16 D		16 M		16 V		16 D	
17 M		17 J		17 D		17 M		17 V		17 L		17 M		17 S		17 L	
18 M		18 V		18 L		18 M		18 S		18 M		18 J		18 D		18 M	
19 J		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 V		19 L		19 M	
20 V		20 D		20 M		20 V		20 L		20 J		20 S		20 M		20 J	
21 S		21 L		21 J		21 S		21 M		21 V		21 D		21 M		21 V	
22 D		22 M		22 V		22 D		22 M		22 S		22 L		22 J		22 S	
23 L		23 M		23 S		23 L		23 J		23 D		23 M		23 V		23 D	
24 M		24 J		24 D		24 M		24 V		24 L		24 M		24 S		24 L	
25 M		25 V		25 L		25 M		25 S		25 M		25 J		25 D		25 M	
26 J		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M		26 V		26 L		26 M	
27 V		27 D		27 M		27 V		27 L		27 J		27 S		27 M		27 J	
28 S		28 L		28 J		28 S		28 M		28 V		28 D		28 M		28 V	
29 D		29 M		29 V		29 D		29 M		29 S		29 L		29 J		29 S	
30 L		30 M		30 S		30 L		30 J		30 D		30 M		30 V		30 D	
		31 J				31 M		31 V				31 M				31 L	

Culturels/festifs -  Cérémonies -  Sacs jaunes